

Le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne à Saint Myon par TIM REAM

En arrivant en Auvergne en 2002 nous avons cherché une habitation. En visitant une maison à vendre à Saint Myon, nous avons été bien impressionnés par ce village avec ses belles maisons en pierre calcaire et migmatite, son église Romane, ses sources, sa rivière et ses espaces verts. Etant donné que nous sommes enfants d'agriculteurs et que nous aimons beaucoup la nature, nous avons voulu habiter à la campagne, et à la fin de 2003 nous nous sommes installés rue des Varennes à Saint Myon.

Saint Myon est très bien placé entre la plaine de Limagne et les Combrailles. Sa situation apporte une grande diversité d'habitats pour la flore et la faune. C'est la raison pour laquelle le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne gère un site de 139 hectares le long du Val de Morge sur les communes d'Artonne et de Saint Myon.

Créé depuis 1989, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne intervient pour la préservation des paysages et de la biodiversité. Il gère un réseau de 250 sites, soit 2600 hectares, ainsi que plusieurs vergers conservatoires de variétés fruitières anciennes. Le CEN Auvergne est une association à but non-lucratif et existe grâce à son réseau d'adhérents et de bénévoles.

Le plan de gestion du CEN pour le Val de Morge inclut la conservation de la biodiversité et de la qualité des habitats naturels, l'amélioration de la qualité paysagère du site, et la valorisation du petit patrimoine, et le patrimoine lié à l'eau.

Chaque site a un bénévole qui s'appelle Conserv'acteur. Son rôle est d'apporter une aide au CEN en assurant une présence régulière sur les sites et de transmettre des informations de terrain. En effet, il y a une veille sur le site. Il/elle vérifie que les chemins ne sont pas bloqués, il ramasse les déchets, il informe le salarié du CEN responsable pour le site s'il y a des dégradations, il peut agir et travailler sur les projets suivant le plan de gestion du site.

Etant maintenant à la retraite j'ai voulu devenir plus impliqué dans les projets autour de l'environnement et la nature. Georges Peyrin qui habite aussi à Saint Myon a rendu un long service comme Conserv'acteur du CEN Val de Morge. Quand j'ai appris que Georges allait arrêter, j'ai posé ma candidature au CEN Auvergne et, j'ai été nommé Conserv'acteur en avril.

J'ai beaucoup de chance d'habiter si près de ce site exceptionnel par sa beauté et sa biodiversité. L'intérêt principal est la forêt alluviale, un refuge important pour la flore et la faune qui peuplent les bords de la Morge. Environ 160 espèces de plantes sont recensées dont la Gagée jaune (protégée au niveau national), le Mibora nain, le Spéculaire hybride et la Vesce de Narbonne (inscrites sur la liste rouge régionale). Il y a des magnifiques et anciens Chênes, Frênes, ou Peupliers noirs. Au printemps la forêt est un festival de couleurs, de fleurs diverses comme les anémones, stellaires, pulmonaires, ails des Ours, violettes, scilles, et bien sûr, les jonquilles.

La rivière est fréquentée par une faune très diverse : 66 espèces d'oiseaux dont des espèces assez rares (Faucon hobereau, Huppe fasciée, Martin pêcheur, et Pie grièche écorcheur), 28 espèces de papillons, la Loutre d'Europe et la Lamproie de Planer dans les eaux de la Morge.

Si vous voulez explorer le site je vous recommande de parcourir le circuit balisé de 7 km. Le point de départ est le panneau du CEN à la Place de Loche.

Même à l'extérieur du site dans les zones agricoles, notre commune a un patrimoine naturel diversifié. Les bords des chemins entre les champs peuvent héberger une riche diversité de plantes qui donne abri et refuge à un grand nombre d'abeilles, papillons et insectes précieux auxiliaires des cultures. Il y a des haies qui donnent les sites de nidification, abri et nourriture pour beaucoup d'espèces d'oiseaux. La société de Chasse de Saint Myon a fait un excellent travail en collaboration avec le Conseil Municipal avec la mise en œuvre des initiatives pour la plantation de nouvelles haies.

Les haies et les bords de chemins sont entretenus par la commune, et l'objectif est de faire une gestion qui prenne en compte les besoins de la sécurité routière et le passage des véhicules, mais en même temps d'être plus respectueux envers la nature, en laissant une partie comme refuge pour la flore et la faune, avec un fauchage réduit, afin que la végétation reste paisible et fleurie.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables balades sur les chemins de la commune !

Tim REAM



LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition Juin 2022 – N°31

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Saint-Myonnais,

Depuis maintenant quelques mois, nous pouvons à nouveau nous rassembler, reprendre nos activités et, surtout avoir des moments de convivialité.

La fête de la noix est un bel exemple de réussite, avec une très bonne ambiance.

Les 24 heures du Myon ont permis de renouer avec les traditions.

Félicitations aux deux présidents de ces associations.

Ce nouveau numéro des Echos de Saint-Myon a pour but, encore une fois, de vous apporter quelques données sur la vie de la commune.

Nous avons installé une nouvelle application mobile « Panneau Pocket » et à ce jour 122 personnes se sont inscrites. Venez nous rejoindre car des informations urgentes peuvent vous servir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Veillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, chers Saint-Myonnais, l'expression de nos sentiments dévoués.

Jean-Pierre Muselier



Coréopsis

ETAT CIVIL

Nous sommes heureux d'accueillir :

Nino CHARBONNEL BEAUJARD né le 18 mai 2022 à Beaumont

*Veillez prendre note de la correction du prénom de :
Rafaël LE TIEC dont l'avis de naissance était paru sur le n° 30 des ECHOS.*

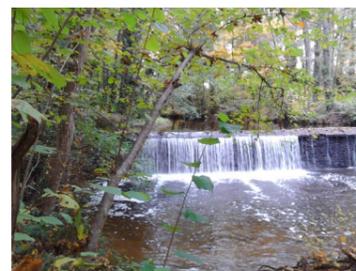
Nous adressons nos vœux de bonheur aux mariés :

Monsieur Clément POULET et Madame Soizic FAVENNEC
mariage célébré le 27 mai 2022

Nous regrettons le départ de :

Madame CEYSSAT épouse DA SILVA GUEDES Ghislaine
décédée le 11 mars 2022

Madame ANDRE-BOROT épouse MICHEL Anne-Marie
décédée le 11 avril 2022



La cascade de Montclar

QUELQUES CHIFFRES

Depuis ce début d'année 2022, l'évolution des constructions et demandes de travaux continuent d'évoluer, tout comme la population de notre commune, à ce jour 526 habitants.

⇒ Les CU (certificats d'urbanisme) : 11

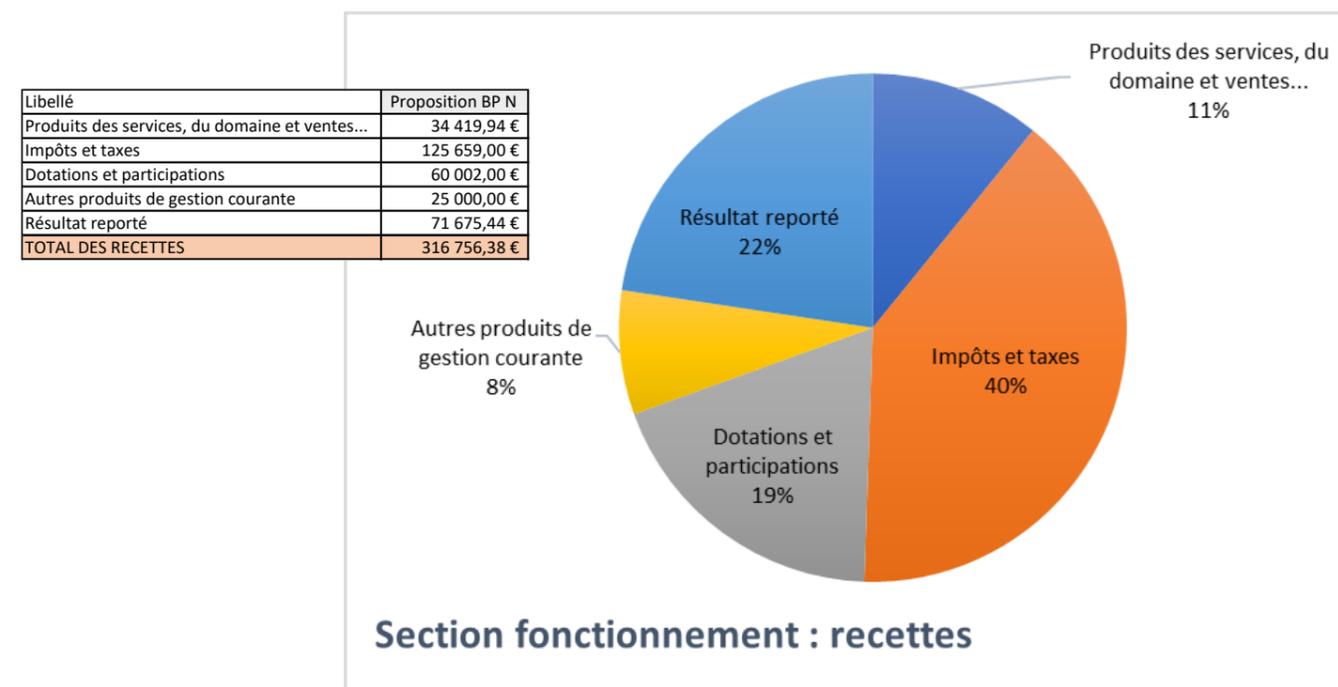
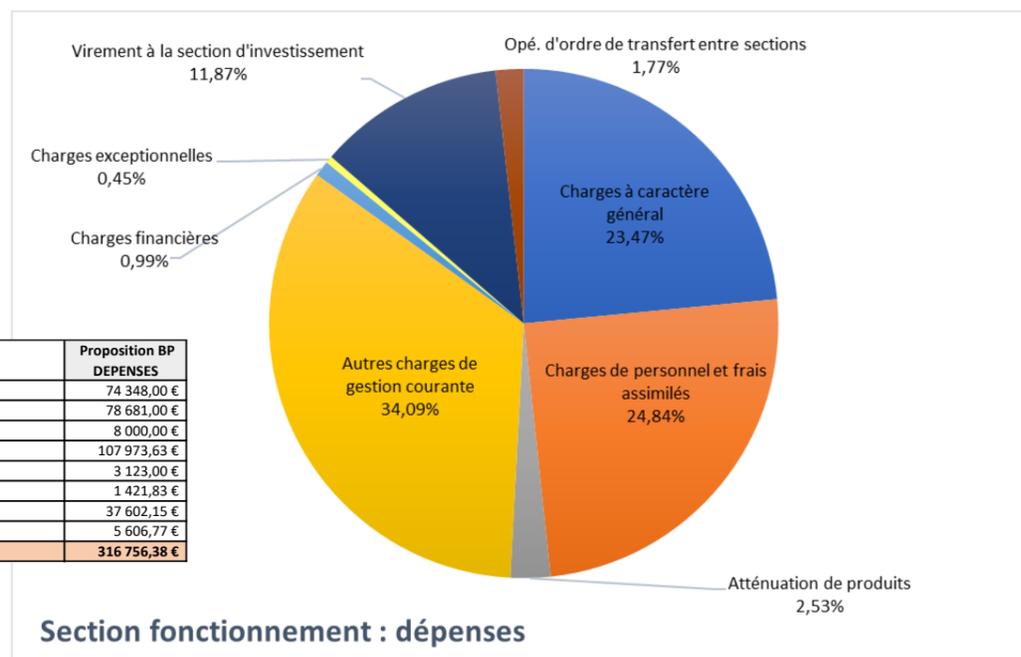
⇒ Les DP (déclaration Préalable) : 11

⇒ Les PC (permis de construire) : 1

⇒ Les PD (permis de démolir) : 1

Mairie de Saint-Myon Grande Rue 63460 Saint-Myon - (04 73 33 31 54) - mairiestmyon@wanadoo.fr
Directeur de la publication : J. P. MUSELIER .
Equipe de rédaction : E. JACQUART, M. PESCADOR, S. NEVOLTRY, J.C. LEMOINE, J. LAPLACE.

Budget prévisionnel fonctionnement 2022



Concours des Maisons Fleuries

Mairie de SAINT MYON CONCOURS des MAISONS et JARDINS FLEURIS 2022

Ce concours est l'occasion d'associer les habitants au fleurissement de notre commune :

- ☼ jardins fleuris,
- ☼ maisons fleuries,
- ☼ balcons, fenêtres ou terrasses fleuries, visibles de la rue.



Voir règlement au verso.

Règlement

Vous pouvez compléter, par vos plantations, les actions de la commune entreprises pour l'embellissement de notre village.

- ☼ Le concours a pour objet de valoriser le fleurissement des maisons.
- ☼ Le jury est composé des membres de la commission fleurissement de Saint MYON et d'un photographe.
- ☼ Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Le jury effectuera deux passages en Juillet et Septembre.
- ☼ Le jury appréciera les efforts réalisés en ce qui concerne : le fleurissement, l'originalité, la qualité, la diversité (balcons, fenêtres, terrasses, jardins, etc...), le tout dans le respect de l'environnement.
- ☼ Les décisions pour les récompenses seront prises à la majorité.
- ☼ La remise des prix aura lieu au mois d'Octobre, et donnera lieu à une cérémonie à laquelle seront invités tous les participants.

NOUVEAU À partir de Septembre

Atelier Smartphone

(Ouvert uniquement aux séniors de + de 60 ans)

SAINT-MYON

Salle du Conseil Municipal

Venez découvrir toutes les fonctionnalités de votre téléphone mobile, apprendre à utiliser les applications pour faciliter votre quotidien, en toute sécurité.

Deux séances pourront être aussi dédiées à l'utilisation de l'informatique sur ordinateur.

Mardi 27 Septembre 2022	16h00-18h00
Mardi 4 Octobre 2022	
Mardi 11 Octobre 2022	
Mardi 25 Octobre 2022	Participation gratuite/ Inscriptions au CLIC Riom Limagne Combrailles au 04 73 33 17 64.
Mardi 8 Novembre 2022	
Mardi 15 Novembre 2022	Pour plus d'informations contactez la mairie de Saint-Myon au 04 73 33 31 54
Mardi 22 Novembre 2022	
Mardi 6 Décembre 2022	
Mardi 13 Décembre 2022	
Mardi 20 Décembre 2022	

RAPPEL :
Ces séances se poursuivent jusqu'à Décembre, vous pouvez encore venir y participer sauf du 21/07/2022 au 01/09/2022 pour vacances

GYM ADAPTEE

SAINT-MYON

Salle des Fêtes

Tous les jeudis 14H15-15H15

Ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans

**GYM D'ENTRETIEN
GYM MÉMOIRE
RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

Participation gratuite/sans inscription

**Renseignements complémentaires
auprès du CLIC au 04 73 33 17 64.**

CELEBRATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945 a pu cette année se dérouler normalement, la crise du COVID étant derrière nous. Les musiciens de La Banda de Combronde sont venus nous accompagner jusqu'au cimetière où se trouve le monument aux morts des guerres 14/18 et 39/45 ; ils ont « ouvert le ban, joué la Marseillaise, la sonnerie aux Morts et fermé le ban »

Monsieur Le Maire a lu un message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée aux Armées, rendant hommage et saluant le souvenir des anciens combattants.

Le verre du souvenir et de l'amitié a été offert par la Mairie au cortège des musiciens et des habitants présents, occasion bien attendue par tous après ces deux années de confinement pour des échanges, des nouvelles, des projets à envisager, des rencontres à organiser.



LES EMPLOYES COMMUNAUX

Bonne retraite à notre employé communal : M. Michel GOLFIER

Monsieur Michel GOLFIER, employé communal depuis mai 1995 a pris sa retraite depuis avril 2022. Après cette longue carrière dans notre commune, nous lui adressons de grands remerciements pour tout le travail accompli : travaux très variés requérant des connaissances, des savoirs faire différents, des efforts physiques importants et pour lesquels il a toujours su s'appliquer et montrer son professionnalisme.

Merci donc et très bonne retraite.

Bienvenue à son remplaçant : M. Vincent TORREGROSA

Monsieur Vincent TORREGROSA a été retenu pour ce poste se libérant sur notre commune en tant qu'agent technique. Il a pris ses fonctions le 3 avril 2022. Après 16 ans de Gendarmerie, il s'est installé à son compte dans le multiservice pendant 5 ans. Puis il a intégré la fonction publique en tant qu'employé communal sur les communes de Montcel et de Combronde.

Son contrat est un temps partiel de 28h00 par semaine du lundi au jeudi avec une amplitude de 7 heures par jour.

Nous sommes très heureux qu'il ait choisi notre commune et lui souhaitons la bienvenue.



BROCANTE

Cette année, l'huilerie située place de Loche s'est remise à tourner et à chauffer le jeudi de l'ascension, à l'occasion de la fête de la noix. Reprise attendue après deux années blanches, les brocanteurs et visiteurs étaient heureux de refouler les rues de Saint Myon, afin de déballer pour les uns, et de chiner pour les autres. Comme à chaque édition, les bouteilles d'huile de noix et autres gâteaux aux noix ont trouvé très rapidement preneur afin de les régaler.



24 HEURES DU MYON

Après deux années d'absence, la célèbre course de voiture à pédales a fait son come back durant 24 heures. Une édition réussie avec deux soirées concerts, animations, et restauration tout au long du week-end. Félicitations aux 21 équipes participantes qui ont su braver avec brio les éléments météorologiques et mécaniques ! Et bien évidemment, un grand bravo à l'association « Vol'quand même » pour l'organisation de cet événement devenu incontournable.



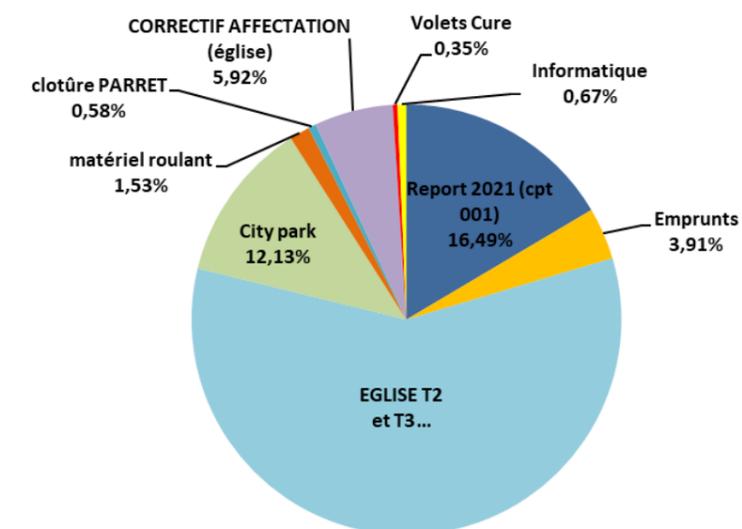
LE COMITE des FETES

Organisation d'un repas républicain, venez passer un bon moment de convivialité le jeudi 14 juillet à la salle des fêtes!

Une participation de 5 euros sera demandée par adulte et, pour les enfants de moins de 12 ans, ce sera gratuit. Un flyer va être distribué pour vous donner les détails de l'organisation.

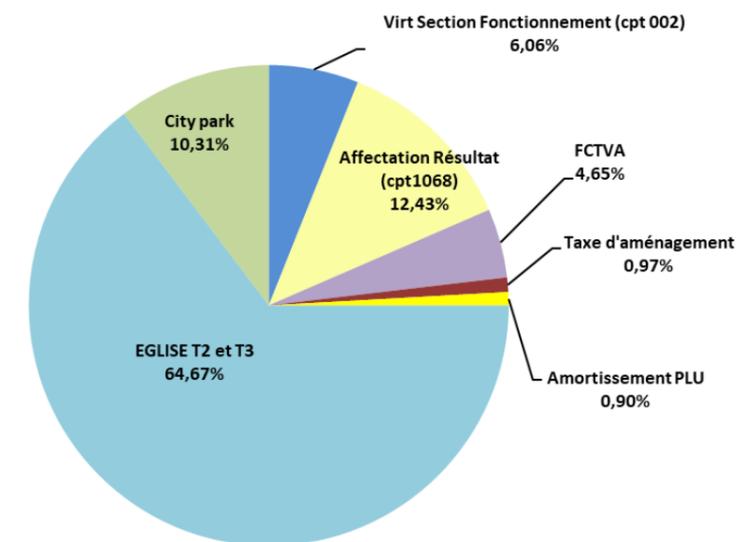
Budget prévisionnel d'investissement 2022

LIBELLE	Proposit* BP Dépenses
Report 2021 (cpt 001)	108 770,15 €
Emprunts	25 774,20 €
EGLISE T2 et T3	385 348,33 €
City Park	80 000,00 €
matériel roulant	10 060,00 €
clotûre PARRET	3 840,00 €
Correctif affectation (église)	39 073,00 €
Volets Cure	2 282,40 €
Informatique	4 395,60 €
TOTAL	659 543,68 €



Budget prévisionnel investissement 2022 : dépenses

LIBELLE	Proposit* BP recettes
FCTVA	28 845,00 €
Taxe d'aménagement	6 000,00 €
Amortissement PLU	5 606,77 €
EGLISE T2 et T3	401 286,11 €
City park	63 984,00 €
CORRECTIF AFFECTATION (église)	39 073,00 €
TOTAL	659 543,68 €



Budget prévisionnel investissement 2022 : recettes

CIVISME et OBLIGATIONS

Elagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, haies qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée.

Merci de réaliser ces travaux qui deviennent de plus en plus nombreux sur la commune.

ATTENTION AUX PIEGES POSES ILLEGALEMENT

Cet article a pour but de sensibiliser l'ensemble de la population, car quelques personnes de la commune s'autorisent à poser des pièges et/ou collets pour attraper des animaux.

Cela est **formellement interdit**.

La photo représente un piège qui nous a été rapporté, un chat appartenant à quelqu'un s'étant fait prendre. Heureusement, l'animal ne s'est pas blessé.

Nous devons également constater que d'autres faits nous ont été signalés.



VOIRIE



Après l'enfouissement des réseaux sur Parret, des travaux de réfection de la chaussée vont suivre début juillet, rue de Villemorge et rue de la Plage.



PLANTATION DE HAIES A LA NOYERAIE et AU RONCHALON

Le 5 mars dernier, la société de chasse de St Myon, en collaboration avec la Mairie, a invité, les Saint-Myonnais à venir planter 150m de haies à « La Noyeraie » et « Au Ronchalon ».

Depuis de nombreuses années, la Fédération De Chasse (FDC) s'engage pour la restauration des haies, constituant ainsi des zones refuges qui favorisent la faune, la nidification et l'alimentation des espèces d'oiseaux.

Armés de pelles et de plantoirs, dans la joie et la bonne humeur, Petits et Grands ont plantés environ 300 plants (ormes, noyers, frênes, merisiers, tilleuls, noisetiers, charmilles, troènes, cornouillers, sorbiers, viornes, cassis, aubépines, fusains, poiriers, framboisiers, groseillers etc...) subventionnés par la FDC et le département.

Cette matinée plantation s'est clôturée par un verre de l'amitié.



LE RELAI EST PASSE AU FOUR BANAL DE PARRET



Eric ESPAGNOL

Après de nombreuses années passées en tant que « Fournier » au four banal de Parret, Claude Leprince tire sa révérence. Trois à quatre fois par an, et notamment pour le week-end Pascal, il allumait le four afin de le chauffer à plus de 300 degrés pour ensuite le faire redescendre entre 200 et 250 degrés pour la nuit. De là, il enfournait les pots et cocottes, dans lesquels les Saint Myonnais concoctaient de délicieuses recettes.

Cette année, Claude a passé le relai à une nouvelle équipe : Eric Espagnol et Jean-Marie Buisson qui ont pris la relève avec brio. Trente pots ont mijoté et du pain a également été cuit.

Ils nous donnent rendez-vous l'année prochaine pour le futur Week-end Pascal.



CONCERT

Nous avons eu la joie d'accueillir la chorale « Chants Orthodoxe Slaves », le dimanche 29 mai en l'église Saint-Médulphe.

Une cinquantaine de spectateurs étaient venus pour écouter ces merveilleux chants.

Belle initiative de la part de la paroisse Saint Bénilde en Limagne.



EPYJ' RACONTE : Contes en pyjama avec Nathalie Thibur à Saint-Myon

La commune de Saint-Myon et le réseau de lecture public de Combrailles Sioule et Morge ont rassemblé une cinquantaine de personnes, venues écouter les douces histoires de Nathalie Thibur à l'occasion d'une soirée « Epyj'Raconte » contes en pyjama.

A 18h30 à l'aide du son d'un Kalimba, la conteuse appelle les lumières à s'éteindre, les oreilles, le cœur et l'esprit à s'ouvrir.

C'est dans cette ambiance tamisée, avec une chanson sur la lune que les enfants, avec leurs doudous, couvertures et oreillers, ont commencé à écouter et à rêver grâce à des histoires variées.

Une touche d'humour avec un loup pas très malin, un troll naïf, face à des animaux plus rusés les uns que les autres.

Une dose de courage avec l'enfant Zazou prêt à affronter le monstre de la forêt pour continuer à jouer de la flûte.

Pour finir, la conteuse a fait appel à la mémoire des petits et des grands avec l'histoire de Raboukiki, l'homme plus fort que le poisson, plus fort que l'eau, plus fort que le feu, plus fort que le bâton, plus fort que le...

Contes, ritournelles, devinettes, histoires en gestes, se sont enchaînés pour offrir un moment de tendresse et de partage entre enfants et adultes.

